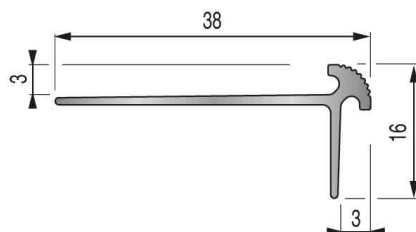
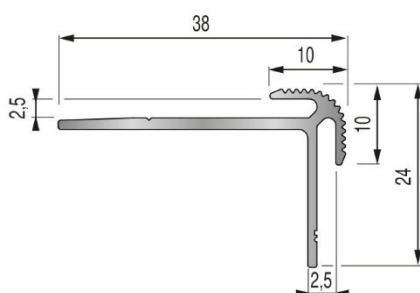
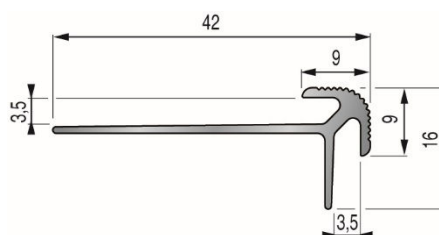
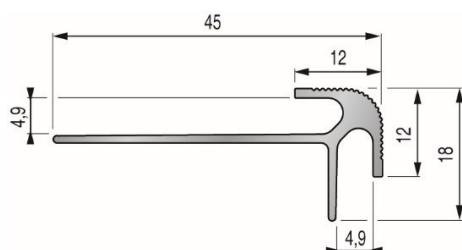
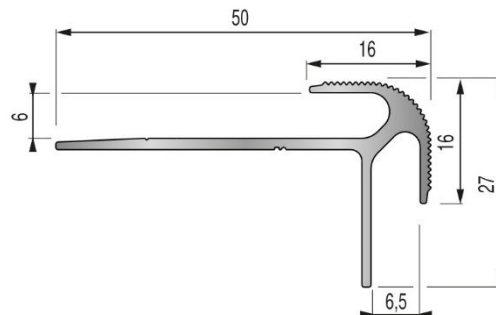


**FT060 – Nez de marche pour Revêtements Souples :
49V – 50V – 51V – 52V – 53V***Modèle 49V**Modèle 50V**Modèle 51V**Modèle 52V**Modèle 53V***Descriptif**

Profilés pour nez de marche en aluminium anodisé, spécialement conçus pour les revêtements de sol souples de 2,5 - 3 - 3,5 - 4,9 ou 6 mm d'épaisseur.

Fixation : à coller.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Trafic tertiaire.

Matières

- Alliage d'aluminium (EN AW-6060) anodisé

Références

Modèle	Épaisseur du revêtement	Longueur	Référence
49V	3,0 mm	3,00 m	22 04 340
50V	2,5 mm		22 89 080
51V	3,5 mm		22 05 340
52V	4,9 mm		22 17 340
53V	6,0 mm		22 89 090

Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type VHB Cleaner référence 22 77 900 (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Coller le profilé au sol, en respectant les recommandations du fabricant de la colle.
- Poser ensuite le revêtement de sol en le glissant dans les rainures du profilé.
Pour le modèle 49V, poser le revêtement de sol en le mettant en butée contre le profilé.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03